

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Wifack International Bank

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

Wifack International Bank publie ci -dessous, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du rapport des commissaires aux comptes, Mr Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI et Mr Béchir NEDRI.

BILAN Arrêté au 30 juin 2017
(Exprimé en D.T.)

	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
ACTIF				
1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3	7 945 694	303	103 663
2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4	32 373 252	43 213 389	36 099 552
3 - Créances sur la clientèle	5	197 868 006	232 904 599	211 591 294
4 - Portefeuille-titres commercial	6	136 231	89 715	91 021
5 - Portefeuille d'investissement	7	17 969 850	12 166 452	12 016 855
6 - Valeurs immobilisées	8	53 400 091	9 066 829	20 856 689
7 - Autres actifs	9	18 882 818	6 068 355	8 047 548
TOTAL ACTIF		328 575 942	303 509 642	288 806 622
PASSIF				
1 - Banque centrale et CCP		-		
2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		-	115 703	13 954
3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	10	25 825 047	3 255 532	3 319 186
4 - Emprunts et ressources spéciales	11	108 663 635	117 749 530	99 573 956
5 - Autres passifs	12	21 912 818	12 648 258	14 125 213
TOTAL PASSIF		156 401 500	133 769 023	117 032 309
CAPITAUX PROPRES				
1 - Capital		150 000 000	150 000 000	150 000 000
2-Prime d'émission		-		-
3 - Réserves		20 322 419	15 554 923	15 554 923
4- Fonds pour risques Bcaires généraux		220 000	220 000	220 000
5 - Autres capitaux propres		653 591	644 859	649 464
6 - Résultats reportés		582 431	216 676	216 676
7-Effets des modifications Comptables		-	-	200 370
8- Résultat de l'exercice		396 001	3 104 161	4 932 880
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	172 174 442	169 740 619	171 774 313
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		328 575 942	303 509 642	288 806 622

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

au 30/06/2017

(Exprimé en D.T.)

	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Passifs éventuels				
Cautions, avals et autres garanties données		8 974 340	-	-
Crédits documentaires		-	-	-
Actifs donnés en garantie		-	-	-
Total des Passifs éventuels		8 974 340	-	-
Engagements donnés				
Engagements de financement donnés		23 082 110	6 468 413	14 261 340
Engagement sur intérêts et commissions sur emprunts		13 326 026	9 003 040	6 976 905
Engagements sur titres		-	-	-
Total des engagements donnés		36 408 136	15 471 453	21 238 245
Engagements reçus				
Engagements de financement reçus		-	-	-
Garanties reçues		28 567 124	23 718 583	22 527 381
Intérêts à échoir sur contrats actifs		26 935 639	35 617 703	31 176 717
Total des engagements reçus		55 502 763	59 336 286	53 704 098

ETAT DE RESULTAT

Exercice au 30/06/2017

(Exprimé en D.T.)

	Note	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
PR 1 - Marges et revenus assimilés	14	9 867 426	12 617 000	23 966 469
PR 2 - Commissions (en produits)	15	436 026	465 895	904 902
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		-	12 517	-
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement		-	6 218	207 010
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE		10 303 452	13 101 630	25 078 381
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
CH 1 - Charges encourus et assimilées :	16	(3 434 180)	(4 637 819)	(8 198 082)
CH 2 - Commissions encourues		(47 956)	(52 605)	(235 040)
CH 3 - Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières		(4 630)	-	(5 883)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		(3 486 766)	(4 690 424)	(8 439 005)
PRODUIT NET BANCAIRE		6 816 686	8 411 206	16 639 376
PR 5 \ CH 4 - Dotations aux Provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	17	(939 379)	(1 720 029)	(4 071 086)
PR 6 \ CH 5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		-	(162 000)	(304 779)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		4 913	-	-
CH 6 - Frais de personnel	18	(3 774 057)	(1 900 484)	(3 914 545)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	19	(1 149 095)	(803 311)	(1 686 040)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	20	(1 211 898)	(126 673)	(447 662)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(252 830)	(3 698 709)	(6 215 264)
PR 8 \ CH 9 - Solde en gain \ perte provenant des Eléments ordinaires	21	652 063	-	-
CH 11 - Impôt sur les bénéfices	22	(3 232)	(594 548)	(778 140)
Résultat des activités ordinaires		396 001	3 104 161	5 437 124
Elément extra -ordinaire contribution budget d'Etat		-	-	(504 244)
Résultat net de l'exercice		396 001	3 104 161	4 932 880
Effets des modifications comptables (net d'impôt)			-	200 370
Résultat de l'exercice		396 001	3 104 161	5 133 250

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE Exercice Clos le 30/06/2017

(Exprimé en D.T)

	Notes	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Activités d'exploitation				
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle ; y compris les marges		81 312 383	75 547 982	149 350 016
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(6 061 817)	(4 804 997)	(9 084 226)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		5 000 000	(5 000 000)	(5 000 000)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		22 505 594	-	-
Titres de placement		(45 210)	-	(33 529)
Sommes versées au personnel, fournisseurs et créiteurs divers		(55 230 755)	(61 425 242)	(108 984 843)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(7 085 350)	10 592	102 142
Impôt sur les bénéfices payés		-	-	-
Flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation	24	40 394 845	4 328 335	26 349 560
Activités d'investissement				
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 005	-	19 706
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		(5 960 000)	(4 500 000)	(4 500 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations		(33 755 301)	(4 017 274)	(15 312 630)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	25	(39 708 296)	(8 517 274)	(19 792 924)
Activités de financement				
Emission d'actions		-	-	-
Emission d'emprunts		35 700 000	-	-
Remboursement d'emprunts		(27 071 897)	(47 538 996)	(65 124 049)
Augmentation \ diminution ressources spéciales		-	-	-
Dividendes versés		-	-	-
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	26	8 628 103	(47 538 996)	(65 124 049)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités				
Variation de trésorerie		9 314 652	(51 727 935)	(58 567 413)
Trésorerie au début de l'exercice		30 880 595	89 525 207	89 448 009
Trésorerie à la clôture de l'exercice	23	40 195 247	37 797 272	30 880 596

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

« **WIFAK INTERNATIONAL BANK** » est la nouvelle dénomination sociale de la société anciennement dénommée « **EL WIFACK Leasing** ». Ce changement de la dénomination est intervenu suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 28 Août 2015 ayant adopté les nouveaux statuts et décidé la conversion de la société en une banque universelle, et ce sur la base de l'agrément d'exercice de l'activité bancaire obtenu de la part de la Banque Centrale de Tunisie

L'historique de la société se présente ainsi :

La société **EL WIFACK LEASING** a été créée le 28 Juin 2002 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers conformément à la loi n°94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 Juillet 1994 relative au leasing.

Le capital initial s'élève à Cinq millions (**5.000.000**) de Dinars divisé en Cinq cent mille (**500.000**) actions de Dix dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 Octobre 2003 a décidé de porter le capital à **7.500.000 DT** par la création de **250.000** actions nouvelles de **10 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2005.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2005 a décidé de réduire la valeur nominale de **10 DT** à **5 DT**, et de porter le capital à **10.000.000 DT** par la création de **500.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une émission au pair portant jouissance le 1er Janvier 2006.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 Octobre 2008, a décidé de porter le capital à **15.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **1,500 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2009, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2009.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2012, a décidé de porter le capital à **20.000.000 DT** par la création de **1.000.000** actions nouvelles de **5 DT** chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de **8 DT** par actions portant jouissance le 1er Janvier 2013, cette augmentation a été réalisée au cours du premier semestre 2013.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 Août 2015 a décidé, outre les modifications apportées aux statuts ayant adoptés la nouvelle dénomination « **WIFAK INTERNATIONAL BANK** », d'augmenter le capital de la société de **20.000.000 DT** à **150.000.000 DT** à réaliser dans 3 opérations simultanées se détaillant comme suit :

- Incorporation des réserves à concurrence de 10.000.000 DT à puiser à hauteur de 9.500.000 DT de la prime d'émission et de 500.000 DT des réserves statutaires.
- Souscription en numéraire de 60.000.000 DT avec libération intégrale, et ce par une émission au pair et sans prime d'émission de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.
- Souscription en numéraire, avec suppression des droits préférentiels de souscription des anciens actionnaires, de 60.000.000 DT et ce par l'émission au pair de 12.000.000 actions de valeur nominale de 5 DT.

Ainsi, le capital social s'élève au 30 Juin 2017 à la somme de **150.000.000 DT** divisé en **30.000.000 actions** de **5 DT** chacune.

La société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de 35%.

Pour les autres impôts et taxes, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de **WIFAK INTERNATIONAL BANK** sont préparés et présentés en respectant :

- Les principes comptables généralement admis prévus par le système comptable tunisien des entreprises.
- Et les principes comptables édictés par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie.

Le respect de la réglementation en vigueur est établi selon l'ordre suivant :

- Loi n°96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité ;
- Les normes comptables du secteur bancaire (NCT 21-NCT 25)
- La norme comptable relative aux contrats de locations (NCT 41)

- La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 Décembre 1991, relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements, telle que modifiée par la circulaire n°99-04 du 19 Mars 1999 ;

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Continuité de l'exploitation

Les états financiers ont été établis dans la perspective de la continuité de l'exploitation.

2-2 : Immobilisations utilisées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles utilisées par la société figurent parmi les actifs au niveau des « Actifs Immobilisés » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire par l'application des taux usuels suivants :

	Taux d'amortissement
Logiciels et Licences	33%
Construction	5%
Agencement et aménagement des constructions	10%
Installations générales, Agencement et aménagement Divers	10%
Matériel de transport	20%
Matériel informatique	16,66%
DAB & GAB	20%
Equipements de bureau	10%
Autres Immobilisations corporelles	10%

2-3 : Encours sur crédits IJARA accordés

La Banque adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats de Ijara, et ce à partir de 1er janvier 2008.

La Banque est dotée d'un système de gestion intégré pour la gestion de son portefeuille et la génération des écritures comptables. Les biens faisant l'objet de contrats de location-financement sont les biens acquis par la banque et donnés en location pour une durée moyenne qui varie entre trois et sept ans. Elles sont de ce fait enregistrées à l'actif du bilan au niveau des « Créances sur la Clientèle » pour leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et durant toute la durée du bail. A la fin de cette durée, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Les opérations d'IJARApportent sur des biens immobiliers (terrains et constructions) et mobiliers (équipements, matériel roulant...).

Il est à signaler que, pendant toute la durée du bail, le bien donné en location demeure la propriété de **WIFAK INTERNATIONAL BANK**, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le céder ou de le nantir.

2-4 : Portefeuille investissement

Sont classés dans la catégorie des placements à long terme (portefeuille d'investissement), les placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Les placements à long terme sont, également, des placements qui n'ont pas pu être classés parmi les placements à court terme.

Initialement, les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les placements à long terme sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût, font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées, sauf en ce qui concerne les titres SICAV.

Pour les titres cotés, la valeur d'usage est déterminée par référence au cours moyen du mois concerné par l'arrêté comptable tel que publié dans le bulletin officiel de la BVMT.

Pour les titres non cotés, la valeur d'usage est déterminée compte tenu de plusieurs facteurs tels que la valeur de rendement, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

2-5 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée, au passif du bilan sous la rubrique des « **Emprunts et Ressources Spéciales** ».

2-6 : Evaluation des provisions

La Banque constitue annuellement une provision des actifs classés conformément aux normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet du circulaire n° 91-24 émise par la Banque Centrale de Tunisie le 17 décembre 1991.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire suscitée sont déterminées de la manière suivante :

Montant de l'engagement + Loyers impayés – Agios réservés – Intérêts de retard réservés – Valeur intrinsèque

Avec valeur intrinsèque = Valeur d'acquisition – amortissements cumulés

2-6-1 : Les classes :

Retard de Minimum de provision nt à appliquer par classe

<i>.A : Actifs courants</i>	- -	
<i>.B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</i>		<i>Moins de 90 jours-</i>
<i>.B2 : Actifs incertains</i>	<i>Entre 90 et 180 jours</i>	<i>20%</i>
<i>.B3 : Actifs préoccupants</i>	<i>Entre 180 et 360 jours</i>	<i>50%</i>
<i>.B4 : Actifs compromis</i>	<i>Plus que 360 jours</i>	<i>100%</i>

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A-Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash-flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais, - l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe B3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au-delà de 360 jours.

2-6-2 : La valeur du bien donné en IJARA :

Les principes retenus pour l'évaluation du bien en location sont les suivants :

- Matériel standard : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 20% par année de location
- Matériel spécifique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 40% par année de location
- Matériel informatique : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 60% par année de location
- Immeubles (terrain, construction,...) : Valeur d'origine diminuée d'une décote de 5% par année de location.

Jusqu'au 31 décembre 2016, la valeur d'origine est égale à la valeur d'acquisition du bien donné en IJARA. A partir de 2017, la valeur du bien replacé est considérée comme valeur d'origine pour l'évaluation des biens faisant l'objet d'un financement IJARA.

2-6-3 : Les garanties reçues

Bien que WIFAK INTERNATIONAL BANK détienne des garanties réelles sur des clients ayant des créances classées, elle les considère comme une garantie supplémentaire atténuant le risque encouru. Ces garanties comprennent essentiellement les hypothèques inscrites.

2-6-4 : La provision collective

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91 -24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 Juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées si nécessaire pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté.

Cette analyse permet, en outre, d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des concours, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée.

Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille figurent dans l'état de résultat, dans la rubrique " Dotations aux provisions" en tant que composante du coût du risque encouru par

WIFAK INTERNATIONAL BANK

Au bilan, les provisions collectives requises sur les créances issues des opérations d'IJARA sont déduites des actifs correspondants.

La méthodologie adoptée par la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** pour la détermination de la provision collective se présente ainsi :

- i. Le regroupement du portefeuille par secteur d'activité. Les secteurs d'activités retenues sont :
 - Commerce
 - BTP
 - Industrie
 - Tourisme
 - Agriculture
- ii. La détermination pour chaque groupe de créances d'un taux de migration moyen sur les 5 derniers exercices TMM_{gi} selon la formule suivante

$$TMM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Risque additionnel de l'année } N}{\text{Engagement 0 et 1 de l'année } N-1} \right) / n$$

Avec

-Risque additionnel de l'année N = (les engagements 0 et 1 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 2, 3 ou 4 à la fin de l'année N) – (les engagements 2, 3 ou 4 de l'année N -1 du groupe i devenus classés 0 ou 1 à la fin de l'année N) ; - TMM_{gi} : Taux de migration moyen du groupe de créances i ; -n : Nombre d'années retenues dans le calcul du TMM_{gi} .

- iii. Détermination d'un facteur scalaire par groupe de créances « FS_{gi} » traduisant l'aggravation des risques en 2015. La formule de calcul est la suivante :

$$FS_{gi} = \frac{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2015}}{\text{Taux des encours impayés et consolidés dans les engagements 0 et 1 du groupe i en 2014}}$$

- iv. Estimation du taux de provisionnement moyen par groupe de créances « TPM_{gi} » qui représente le taux de couverture des créances additionnelles par les provisions, la période retenue étant 2008-2011 :

$$TPM_{gi} = \left(\sum_{N=1}^n \frac{\text{Montant des provisions sur le risque additionnel de l'année } N}{\text{Risque additionnel de l'année } N} \right) / n$$

Avec TPM_{gi} : Taux de provisionnement moyen du groupe de créances i.

- v. Calcul des provisions collectives « PC_{gi} » du groupe i (en %) selon la formule suivante :

$$PC_{gi} = (\text{Engagements } g_i \text{ 0 et 1}) \times TMM_{gi} \times FS_i \times TPM_{gi}$$

Les provisions collectives globales « PC » s'obtiennent par la sommation des PCgi

2-6-5 : La provision additionnelle

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, il est constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe B4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

L'ancienneté dans la classe B4 est déterminée selon la formule suivante : $A=N-M+1$ tel que :

A : Ancienneté dans la classe B4 ; N :
Année d'arrêté des états financiers ;

M : Année de la dernière migration vers la classe B4.

Le risque net est la valeur de l'actif après déduction :

- Des agios réservés ;
- Des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Des garanties sous forme de dépôt ou d'actifs financiers susceptible d'être liquidés sans que leur valeur ne soit affectée ;
- Des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24.

2.7 : Convention de prééminence du fond sur la forme

Les opérations d'IJARA effectuées par la banque sont comptabilisées conformément à la convention de prééminence du fond sur la forme.

2-8 : Comptabilisation des revenus

Actuellement, l'activité de la banque se limite au produit « IJARA ».

A ce titre, elle adopte la norme comptable tunisienne NC 41 relative aux contrats de location pour la comptabilisation des opérations rattachées aux contrats d'IJARA, et ce à partir de 1^{er} Janvier 2008. Elle a opté pour une application rétrospective.

Les loyers sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les intérêts de retard, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que « Produits réservés », venant en déduction de la rubrique « Créances Sur la Clientèle ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 ainsi que les créances rééchelonnées non classées et ce conformément aux dispositions de l'article 9 du circulaire n° 91-24 du 17 Décembre 1991.

2-9 : Impôt sur les bénéfices

Wifak Bank est soumise à l'impôt sur les bénéfices au taux de **35%**.

En vertu des dispositions de la loi de finances n°2000-98 du 25 Décembre 2000 les amortissements financiers relatifs aux biens objets de contrats de Ijara, sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable.

Par ailleurs, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux banques et aux sociétés de leasing. Ainsi le taux des provisions déductibles est relevé à 75% au titre des bénéfices réalisés à compter de 2002 jusqu'à l'an 2006 (Article 16 de la loi n° 2001123 du 28 Décembre 2001). La loi de finances pour la gestion 2005, a porté ce taux à 85% qui demeure en vigueur jusqu'à l'an 2006. De sa part, la loi de finances pour la gestion 2006 a relevé ce taux à **100%** applicable jusqu'au **31 Décembre 2009**. Ce taux demeure applicable au-delà de cette date conformément à la loi de finance pour la gestion **2010**.

2-10 : Taxe sur la valeur ajoutée

La Banque procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes. Il en est de même en ce qui concerne les investissements propres ou objet de contrat d'IJARA.

Assujettie partiel à la TVA depuis sa transformation en banque, la banque détermine annuellement le **prorata de déduction** de la TVA (chiffre d'affaires soumis à la TVA/Total de chiffre d'affaires de la banque). La TVA récupérable est celle déterminée par l'application du **prorata de déduction**. **Le reliquat fera partie des charges/ou des immobilisations. En 2017, le prorata de déduction est égal à 100%.**

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société sur ses achats de biens et services est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

2-11 : Provision pour indemnités de départ à la retraite

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à servir au personnel lors de leur départ à la retraite, tel que stipulé par la convention collective du secteur financier, est rattaché à la période d'activité du salarié.

La charge annuelle comptabilisée correspond à la quote-part supportée par l'exercice au titre de tout le personnel titulaire de la société et est calculée sur la base d'une estimation des salaires à servir à chaque salarié lors de son départ à la retraite rapportée au nombre d'année de travail dans la société.

2-12 : Unité monétaire et risque de change

Les états financiers de la société sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (DT). Aucune créance ou dette n'est libellée en monnaies étrangères.

Aucun risque de change n'est ainsi couru par la société à la date du 30 juin 2016.

2-13 : Faits saillants de la période :

Le premier semestre de l'année 2017 a été marqué par :

- L'ouverture de neuf agences de la Banque WIB
- La poursuite de l'activité de la banque focalisée, sur le produit IJARA jusqu'à l'achèvement de la mise en place de l'infrastructure institutionnelle et la diversification de l'activité.
- L'avancement des travaux d'implémentation du Global Banking entamés depuis mars 2016.
- L'avancement dans la mise en place des politiques d'intervention et des process.
- L'avancement dans l'implémentation du réseau de la banque notamment le choix des sites et l'entame des travaux d'aménagement.
- Le renforcement des ressources humaines de la banque par le recrutement d'experts métiers conforté par le lancement d'un programme de formation adéquat en faveur de l'ensemble du personnel.
- L'amorce du processus d'adhésion et d'intégration dans le réseau bancaire.
- L'amélioration de la notation de Wifak Bank par Fitch Rating de BBB- à AA+ avec perspectives stables.
- La tenue de la Assemblée Générale Ordinaire de la banque ayant approuvé les états financiers au titre de l'exercice 2016.

NOTE 3 : CAISSE ET AVOIRS AUPRES DE LA BC, CCP ET TGT

Les avoirs détenus en caisse et chez la Banque Centrale de Tunisie se présente au 30/06/2017 comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Avoirs détenus chez la BCT	5 810 288	-	99 583
Caisse (caisse, DAB et GAB)	2 135 406	303	4 080
Total	7 945 694	303	103 663

NOTE 4 : CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

L'analyse des Créances sur les établissements bancaires et financiers se présente comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Banques	32 249 555	37 822 957	30 790 887
Certificats de Leasing	-	5 000 000	5 000 000
Produit courus	186 174	446 412	3 711 42
Effets remis à l'encaissement	-	6 497	-
Total	32 435 729	43 275 866	36 162 029
Provisions sur actifs financiers	-62 477	-62 477	-62 477
Créances nettes	32 373 252	43 213 389	36 099 552

NOTES: CREANCES SUR LA CLIENTELE

La valeur nette de créances sur la clientèle, au 30 Juin 2017, a atteint **197 868 006 DT** contre **232 904 599 DT** au 30 Juin 2016, enregistrant une diminution de **35 036 593 DT**.

Les encours financiers et les créances d'Ijara s'analysent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Créances IJARA : Encours Financiers	186 794 928	223 507 334	208 369 582
Créances IJARA (encours des contrats non mis en force)	9 001 914	5 314 434	904 800
Créances IJARA : Impayés et autres facturations	20 327 369	18 822 091	19 249 397
Comptes débiteurs de la clientèle	13 790	-	-
Effet remis à l'encaissement	-	47 780	141 186
Marges constatées d'Avance	(983 972)	(1 172 291)	(1 082 126)
S/Total	215 154 029	246 519 348	227 582 839
Marges réservées	(1 651 271)	-970 350	(1 296 172)
Provisions - créances sur la clientèle	(15 634 752)	(12 644 399)	(14 695 373)
	(17 286 023)	(13 614 749)	(15 991 545)
Solde	197 868 006	232 904 599	211 591 294

ANALYSE DES IMPAYES ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A Actifs courants	B1 Actifs nécessitant un suivi particulier	B2 Actifs incertains	B3 Actifs préoccupants	B4 Actifs compromis	
Encours financiers	106 307 736	63 266 567	1 701 328	1 570 474	13 948 823	186 794 928
Impayés	-	7 595 402	548 984	867 103	7 888 534	16 900 023
Avances et acomptes reçus (a)	(3 787 715)	-	-	-	(901 376)	(4 689 091)
Autres créances	274 031	737 885	70 143	83 936	2 261 372	3 427 367
TOTAL DES IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES	- 3 513 684	8 333 287	619 127	951 039	9 248 530	15 638 299
TOTAL DES ENCOURS, IMPAYES, AUTRES CREANCES & AVANCES ET ACOMPTEES	102 794 052	71 599 854	2 320 455	2 521 513	23 197 353	202 433 227
Produits réservés	-	211 512	71 515	130 011	1 238 233	1 651 271
Provisions suivant circulaire 91-24			66 703	297 721	13 166 340	13 530 764
Provisions additionnelles					399 588	399 588
Provisions collectives		1 704 400				1 704 400
TOTAL DES PROVISIONS ET AGIOS RESERVES		1 915 912	138 218	427 732	14 804 161	17 286 023
<i>Taux des créances classées au 30/06/2017</i>			1,15%	1,25%	11,46%	
			13,85%			
<i>Taux des créances classées au 31/12/2016</i>			1%	0,83%	9,21%	
			11%			
<i>Ratio de couverture des créances classées au 30/06/2017</i>			5,96%	16,96%	63,82%	
			54,82%			
<i>Ratio de couverture des créances classées au 31/12/2016</i>			5,48%	21,34%	66,59%	
			57,70%			

(a) : Présenté au passif du bilan sous la rubrique « Dépôts et avoirs de la clientèle »

NOTE 6 : PORTEFEUILLE TITRE COMMERCIAL

Le portefeuille titre commercial se compose principalement d'actions cotées détenues à des fins de transaction et dont le montant s'élève au 30 Juin 2017 à **136 231 DT** contre **89 715 DT** au 30 Juin 2016 et **91 021 DT** au 31 Décembre 2016.

NOTE 7 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse du portefeuille investissement se présente comme suit :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Titres de participation (a)	1 123 100	1 123 100	1 123 100
Fonds d'investissement (b)	15 790 000	11 290 000	11 290 000
Emprunt obligataire national	160 000	200 000	200 000
Créances rattachées à l'emprunt obligataire national	-	25 352	7 005
Valeur brute	18 573 100	12 638 452	12 620 105
Provision (c)	(603 250)	(472 000)	(603 250)
Valeur Nette	17 969 850	12 166 452	12 016 855

(a): Les titres de participation s'analysent au 30 Juin 2017 comme suit :

Emetteur	Nombre d'actions	Valeur nominale	Total	Date de souscription	% détenu du capital
MED FOOD SA	100	1	100 000	2003	3,33%
ERRYADA IMMOBILIERE	24 600	5	123 000	2008 - 2009	12,3%
ERRYADA SICAR	180 000	5	900 000	2009 - 2010	97,83%
Institut de l'APBEF	1	100	100	2010	
Total			1 123 100		

(b): Le fonds d'investissement s'analyse au 30 juin 2017 comme suit :

SICAR	Montant	Date d'affectation	Nature
SODIS SICAR SA	490 000	2003 - 2004 - 2005	Fond géré
ERRYADA SICAR SA	15 300 000	2009 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016-2017	Fond géré
Total	15 790 000		

(c) : Les provisions pour dépréciation des participations se détaillent comme suit:

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
<i>Provisions / Participations directes</i>			
Participation MEDFOOD	100 000	100 000	100 000
Provisions / Participations directes	100 000	100 000	100 000
<i>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR</i>			
Participation SERPSUD	60 000	60 000	60 000
Participation MEDFOO	150 000	150 000	150 000
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	210 000	210 000	210 000
<i>Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par ERRYADA SICAR</i>			
Participation SOTUMAIL	162 000	162 000	162 000
Participation SOMOCER	131 250	-	131 250
Provisions / Participations détenues à travers le fond géré par SODIS SICAR	293 250	162 000	293 250
Total	603 250	472 000	603 250

NOTE 8 : VALEURS IMMOBILISEES

Les valeurs immobilisées brutes au 30 juin 2017 se sont élevées à **55 754 949 DT** contre **22 587 882 DT** au 31 Décembre 2016, enregistrant une augmentation de **33 167 067 DT**.

Les acquisitions et les cessions de 1^{er} semestre 2017 se détaillent comme suit :

Désignation	Montant en DT
<u>Acquisitions</u>	<u>43 555 023</u>
Licences	3 650 000
Construction Centre d'affaire TUNIS	31 570 639
Constructions Sfax(*)	921 035
Agenc. & Aménag. Des Constructions	2 689 986
Matériel de Transport	179 000
Matériel informatique	3 987 050
Installations techniques, Agencements et aménagements	127 854
GAB/DAB	406 710
Equipements de bureau	22 749
<u>Reclassement immobilisations en cours</u>	<u>- 15 865 647</u>
<i>Reclassement Avances sur Construction Centre d'affaire TUNIS</i>	<i>- 6 926 600</i>
<i>Reclassement Immobilisations corporelles en cours - Constructions(*)</i>	<i>- 921 035</i>

<i>Reclassement Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions</i>	-	2 978 676
<i>Reclassement Immobilisations incorporelles en cours</i>	-	15 016
<i>Reclassement Immobilisations corporelles en cours - DATA CENTER</i>	-	3 317 717
<i>Reclassement Immobilisations incorporelles en cours - DATA CENTER</i>	-	249 951
<i>Reclassement Immobilisations corporelles en cours - MATERIEL INFORMATIQUE</i>	-	150 209
<i>Reclassement Immobilisations en cours – Système d'information</i>	-	1 306 443
<i>Immobilisations en cours</i>		<u>5 477 691</u>
<i>Immobilisations corporelles en cours – Aménagement des constructions</i>		4 143 894
<i>Immobilisations corporelles en cours – Agence Medenine</i>		477 000
<i>Immobilisations corporelles en cours – DAB/GAB</i>		111 801
<i>Immobilisations en cours – Système d'information</i>		744 996
TOTAL		<u>33 167 067</u>

Le tableau d'amortissement au 30 juin 2017 se présente ainsi :

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS
Au 30 Juin 2017(Exprimé en dinars)

Désignation	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS CUMULES				Valeur Comptable Nette au 30/06/2017
	au 31/12/2016	Acquisition du 01/01/2017 au 30/06/2017	Cession - Reclassements	au 30/06/2017	Au 31/12/2016	Dotations aux amortissements	Réintégration des Amortissements	au 30/06/2017	
Logiciels	99 325	-	-	99 325	99 325	-	-	99 325	-
Licences et système d'information	536 930	3 650 000	-	4 186 930	131 131	182 264	-	313 395	3 873 535
Immobilisations incorporelles	636 255	3 650 000	-	4 286 255	230 456	182 264	-	412 720	3 873 535
Terrains	4 804 474	-	-	4 804 474	-	-	-	-	4 804 474
Constructions	979 901	32 491 674	-	33 471 575	241 884	35 308	-	277 192	33 194 383
Agenc. & Aménag. Des Constructions	142 184	2 689 986	-	2 832 170	100 458	45 478	-	145 936	2 686 234
Installations générales A.A.I Divers	182 364	127 854	-	310 218	105 222	9 553	-	114 775	195 443
Matériel de transport	920 380	179 000	-	1 099 380	642 442	45 378	-	687 820	411 560
Matériel informatique	735 656	3 987 050	150 209	4 572 497	278 152	291 759	-	569 911	4 002 586
GAB/DAB	-	406 710	-	406 710	-	10 121	-	10 121	396 589
Equipements de bureau	160 694	22 749	-	183 443	132 119	3 698	-	135 817	47 626
Autres Immobilisations corporelles	982	-	-	982	558	8	-	566	416
Immobilisations corporelles	7 926 635	39 905 023	150 209	47 681 449	1 500 835	441 303	-	1 942 138	45 739 311
Immobilisations incorporelles en cours	1 700 976	744 996	1 571 410	874 562	-	-	-	-	874 562
Immobilisations corporelles en cours	3 338 217	588 801	3 317 717	609 301	-	-	-	-	609 301
Avances sur immobilisations	8 985 799	4 143 894	10 826 311	2 303 382	-	-	-	-	2 303 382
TOTAUX	22 587 882	49 032 714	15 865 647	55 754 949	1 731 291	623 567	-	2 354 858	53 400 091

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Charges à répartir(a)	6 765 099	2 021 904	3 694 544
Avances aux fournisseurs	159 907	46 425	45 993
Prêt fonds social, échéances à (-) un an	20 231	80 833	74 810
Etat, Retenues à la source récupérables	119 700	-	66 902
Crédit de TVA à reporter	6 226 601	-	190 524
Report d'impôt sur les sociétés	794 904	1 210 660	1 103 453
Acomptes provisionnels	-	97 942	293 827
TVA à régulariser	597 454	566 682	597 454
Personnel avances	9 604	10 662	21 694
Compte d'attente	1 471 028	205 687	213 345
Débiteurs divers	63 544	6 599	47 760
Dépôt et cautionnement versées	405 343	405 343	405 343
Charges constatées d'avance	293 933	181 159	317 025
Produits à recevoir	1 977 468	1 259 893	1 325 405
TCL à régulariser	88 159	88 159	88 159
Prêts fonds social à (+) d'un an	268 546	272 805	247 790
Comptes d'ajustement devises débit	634	-	-
Compensation reçue	307 144	-	-
TOTAL VALEUR BRUTE	19 569 299	6 454 753	8 734 028
<i>Provisions pour dépréciation des autres actifs courants</i>	<i>(686 481)</i>	<i>(344 845)</i>	<i>(686 480)</i>
TOTAL NET	18 882 818	6 068 355	8 047 548

(a) Les charges à répartir se présentent comme suit :

Désignation	Dépenses du		VB au 30/06/2017	Cumul résorptions au 01/01/2017	Résorption du 01/01/2017 au 30/06/2017	Cumul résorptions au 30/06/2017	VCN au 30/06/2017
	VB au 01/01/2017	au 30/06/2017					
Frais d'émission des emprunts	1 141 394	-	1 141 394	917 974	91 082	1 009 056	132 338
Dépenses liées à l'augmentation du capital	2 753 859	2 199 843	4 953 702	198 508	465 578	664 086	4 289 616
Dépenses liées à la mise en place du système d'information	51 558	41 649	93 207	-	5 178	5 178	88 029
Dépenses liées à la communication	16 051	356 643	372 694	-	10 455	10 455	362 239
Location des agences	448 325	307 252	755 577	-	87 898	87 898	667 679
Dépenses liées à l'organisation	302 523	55 942	358 465	-	52 298	52 298	306 167
Dépenses liées au système monétique	6 001	319	6 320	-	999	999	5 321
Dépenses liées au système SWIFT	11 852	17 961	29 813	-	3 955	3 955	25 858
Dépenses liées au système de télécompensation	79 213	-	79 213	-	13 201	13 201	66 012
Autres charges à répartir	283 465	-	283 465	283 215	250	283 465	-
Dotations aux amortissements (data center)	-	190 893	190 893	-	10 605	10 605	180 288
Prime de démarrage	-	679 290	679 290	-	37 738	37 738	641 552
Total	5 094 241	3 849 792	8 944 033	1 399 697	779 237	2 178 934	6 765 099

NOTE 10 : DEPOTS ET AVOIRS DE LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Compte a vue	13 145 576	-	-
Compte d'épargne	4 061 165	-	-
Autres produits financiers	3 836 000	-	-
Avances et acomptes reçus des clients	4 782 042	3 255 532	3 319 186
Créance rattachées sur HissebTawfir	10 836	-	-
Dettes rattachées sur dépôts	(10 569)	-	-
Total	25 825 047	3 255 532	3 319 186

NOTE 11: EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

Les emprunts et les dettes rattachés totalisent en date du 30 Juin 2017 la somme de **108 663 635 DT** contre **117 749 530 DT** au 30 Juin 2016. Le détail est comme suit :

		30-juin		31/12/2016
		2017	2016	
Emprunts (échéances à plus d'un an)	(a)	46 455 579	44 184 842	34 817 373
Emprunts (échéances à moins d'un an)	(b)	59 916 650	68 644 336	60 926 754
Billets de trésorerie		-	2 500 000	2 000 000
Dettes rattachées	(c)	2 291 406	2 420 352	1 829 829
TOTAL		108 663 635	117 749 530	99 573 956

(a) Les emprunts à plus d'un an au 30 juin 2016 s'analysent comme suit :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
<input type="checkbox"/> Emprunt Obligataire	-	4 000 000	4 000 000
<input type="checkbox"/> Emprunt Amen Bank	6 386 124	9 282 104	7 680 762
<input type="checkbox"/> Emprunts BH	1 421 631	2 471 194	1 955 761
<input type="checkbox"/> Emprunts MOURABHA ZITOUNA	23 723 077	-	-
<input type="checkbox"/> Emprunts BT	-	1 600 000	800 000
<input type="checkbox"/> Emprunts ATB	2 400 000	4 400 000	3 400 000
<input type="checkbox"/> Emprunts BTE	1 443 231	2 491 136	1 977 233
<input type="checkbox"/> Emprunts STB	-	1 000 000	-
<input type="checkbox"/> Emprunts BTL	1 000 000	2 000 000	1 500 000
<input type="checkbox"/> Emprunts ABC Bank	1 831 516	3 590 408	2 753 617
<input type="checkbox"/> Emprunts BNA	2 750 000	4 850 000	3 750 000
<input type="checkbox"/> Emprunts QNB	5 500 000	8 500 000	7 000 000
	46 455 579	44 184 842	34 817 373

(b) Les emprunts à moins d'un an au 30 Juin 2017 s'analysent comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Echéances à moins d'un an sur Emprunt Obligataire	4 000 000	4 000 000	4 000 000
Echéances à moins d'un an sur crédits à Moyen Terme	55 916 650	64 644 336	56 926 754
TOTAL	59 916 650	68 644 336	60 926 754

(c) Les dettes rattachées représentent les intérêts courus non échus en date de clôture.

TABLEAU DES EMPRUNTS

AU 30 juin 2017

(exprimé en D.T)

Banque	Montant du Crédit	Solde en début de période	Utilisations		Soldes 30/06/2017	Échéance à Moins d'un an au		Échéances à Plus d'un an au	
			01/01/2017 AU 30/06/2017	Remboursement 01/01/2017 AU 30/06/2017		30/06/2017	30/06/2017	30/06/2017	30/06/2017
B.T10	3 000 000	900 000	-	300 000	600 000	-	600 000	-	-
B.T11	1 500 000	450 000	-	150 000	300 000	-	300 000	-	-
B.T12	3 000 000	900 000	-	300 000	600 000	-	600 000	-	-
B.T13	500 000	150 000	-	50 000	100 000	-	100 000	-	-
	8 000 000	2 400 000	-	800 000	1 600 000	-	1 600 000	-	-
BTE 4	5 000 000	2 986 808	-	495 671	2 491 137	-	1 047 906	-	1 443 231
	5 000 000	2 986 808	-	495 671	2 491 137	-	1 047 906	-	1 443 231
STB 5	3 000 000	300 000	-	300 000	-	-	-	-	-
STB 6	3 000 000	300 000	-	300 000	-	-	-	-	-
STB 7	3 000 000	300 000	-	300 000	-	-	-	-	-
STB 8	3 000 000	303 831	-	303 831	-	-	-	-	-
STB 9	2 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-	-	-
STB 10	1 000 000	100 000	-	100 000	-	-	-	-	-
STB 11	1 000 000	200 000	-	100 000	100 000	-	100 000	-	-
STB 12	3 000 000	600 000	-	300 000	300 000	-	300 000	-	-
STB 13	6 000 000	1 200 000	-	600 000	600 000	-	600 000	-	-
	25 000 000	3 503 831	-	2 503 831	1 000 000	-	1 000 000	-	-
BTL 6	3 000 000	1 500 000	-	300 000	1 200 000	-	600 000	-	600 000
BTL 7	2 000 000	1 000 000	-	200 000	800 000	-	400 000	-	400 000
	5 000 000	2 500 000	-	500 000	2 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000
BNA 2	4 000 000	200 000	-	200 000	-	-	-	-	-
BNA 3	3 000 000	150 000	-	150 000	-	-	-	-	-
BNA 4	3 000 000	300 000	-	300 000	-	-	-	-	-
BNA 5	1 000 000	150 000	-	100 000	50 000	-	50 000	-	-
BNA 6	1 000 000	150 000	-	100 000	50 000	-	50 000	-	-
BNA 7	5 000 000	2 750 000	-	500 000	2 250 000	-	1 000 000	-	1 250 000
BNA CUN 1	5 000 000	3 000 000	-	500 000	2 500 000	-	1 000 000	-	1 500 000
	22 000 000	6 700 000	-	1 850 000	4 850 000	-	2 100 000	-	2 750 000
BH 09	5 000 000	2 968 585	-	497 391	2 471 194	-	1 049 563	-	1 421 631
	5 000 000	2 968 585	-	497 391	2 471 194	-	1 049 563	-	1 421 631
ATB9	2 000 000	100 000	-	100 000	-	-	-	-	-
ATB10	1 500 000	75 000	-	75 000	-	-	-	-	-
ATB11	1 500 000	78 947	-	78 947	-	-	-	-	-
ATB12	5 000 000	2 000 000	-	500 000	1 500 000	-	1 000 000	-	500 000
ATB13	3 000 000	1 800 000	-	300 000	1 500 000	-	600 000	-	900 000
ATB14	2 000 000	1 600 000	-	200 000	1 400 000	-	400 000	-	1 000 000
	15 000 000	5 653 947	-	1 253 947	4 400 000	-	2 000 000	-	2 400 000
ABC 10	7 000 000	3 798 408	-	712 528	3 085 880	-	1 483 601	-	1 602 279

ABC 11	1 000 000	591 894	-	99 983	491 911	262 674	229 237
	8 000 000	4 390 302	-	812 511	3 577 791	1 746 275	1 831 516
AMEN BANK1	1 000 000	56 031	-	56 031	-	-	-
AMEN BANK2	1 000 000	56 135	-	56 135	-	-	-
AMEN BANK3	2 000 000	336 184	-	222 602	113 582	113 582	-
AMEN BANK4	1 000 000	168 344	-	111 466	56 878	56 878	-
AMEN BANK5	1 000 000	211 146	-	104 884	106 262	106 262	-
AMEN BANK6	1 000 000	250 000	-	100 000	150 000	150 000	-
AMEN BANK7	2 000 000	1 142 856	-	142 857	999 999	285 713	714 286
AMEN BANK8	2 000 000	1 214 286	-	142 857	1 071 429	285 715	785 714
AMEN BANK9	2 000 000	1 285 714	-	142 857	1 142 857	285 714	857 143
AMEN BANK10	2 000 000	1 285 715	-	142 857	1 142 858	285 715	857 143
AMEN BANK11	2 000 000	1 285 715	-	142 857	1 142 858	285 715	857 143
AMEN BANK12	1 500 000	1 178 095	-	139 170	1 038 925	293 835	745 090
AMEN BANK13	1 500 000	1 130 248	-	156 932	973 316	331 450	641 866
AMEN BANK14	2 000 000	1 540 185	-	197 042	1 343 143	415 404	927 739
	22 000 000	11 140 654	-	1 858 547	9 282 107	2 895 983	6 386 124
QNB 1	4 000 000	2 600 000	-	400 000	2 200 000	800 000	1 400 000
QNB 2	3 000 000	1 950 000	-	300 000	1 650 000	600 000	1 050 000
QNB 3	3 000 000	1 950 000	-	300 000	1 650 000	600 000	1 050 000
QNB 4	3 000 000	2 100 000	-	300 000	1 800 000	600 000	1 200 000
QNB 5	2 000 000	1 400 000	-	200 000	1 200 000	400 000	800 000
	15 000 000	10 000 000	-	1 500 000	8 500 000	3 000 000	5 500 000
ELBARAKA 1	24 000 000	24 000 000	10 000 000	10 000 000	24 000 000	24 000 000	-
ELBARAKA 2	500 000	500 000	-	-	500 000	500 000	-
ELBARAKA 3	5 000 000	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
ELBARAKA 4	5 000 000	5 000 000	-	-	5 000 000	5 000 000	-
	34 500 000	34 500 000	10 000 000	10 000 000	34 500 000	34 500 000	-
Takafulia 1	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
	2 000 000	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2013	20 000 000	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
	20 000 000	8 000 000	-	4 000 000	4 000 000	4 000 000	-
BT Assurance carte vie 03	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
	2 000 000	2 000 000	-	-	2 000 000	2 000 000	-
MOURABHA ZITOUNA 1	25 700 000	-	25 700 000	-	25 700 000	1 976 923	23 723 077
	25 700 000	-	25 700 000	-	25 700 000	1 976 923	23 723 077
TOTAL	214 200 000	97 744 127	35 700 000	27 071 898	106 372 229	59 916 650	46 455 579

NOTE 12: AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique au 30/06/2017 a atteint 21 912 818DT contre 12 648 258 DT au 30/06/2016 et s'analyse comme suit :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Fournisseurs d'immobilisations Ijara	6 272 040	1 249 640	1 752 287
Fournisseurs factures non parvenues	2 051 940	295 717	471 398
Fournisseurs d'immobilisations Ijara, effets à payer	5 369 157	5 301 379	2 724 116
Fournisseurs divers	140 665	628 516	1 686 009
Dettes provisionnées pour congés payés	473 156	571 143	237 374
Personnel, rémunérations dues	924	1 230	58 836
Avance sur TFP	70 038	-	70 038
Etat impôts et taxes	1 268 396	781 093	1 278 826
Etat autres impôts et taxes (Contribution conjoncturelle)	-	-	536 638
Organismes sociaux	622 292	235 547	461 348
Charges à payer	3 837 056	2 344 173	3 054 724
Compte d'attente	51 787	206 941	271 620
Actionnaires Dividendes à payer	-	-	-
Autres comptes créditeurs	-	19 125	19 166
Impôt sur les bénéfices de la période	372 841	661 540	1 037 192
Provision pour indemnité de départ à la retraite	361 971	177 284	241 971
Assurance clients	394 566	174 930	223 670
Compensation à régler	97 195	-	-
Comptes d'ajustement devises crédit	18 811	-	-
Exigibles après encaissement	509 983	-	-
	21 912 818	12 648 258	14 125 213

NOTE 13 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres au 30 Juin 2017 se sont élevés à **172 174 442 DT** contre **169 740 619 DT** au 30 Juin 2016.

Le détail des capitaux propres se présente comme suit :

	30-juin		31/12/2016
	2017	2016	
Capital	150 000 000	150 000 000	150 000 000
Réserve légale	1 867 419	1 599 923	1 599 923
Fonds social	653 591	644 859	649 464
Réserves pour réinvestissements exonérés	16 810 000	12 310 000	12 310 000
Fonds pour risques bancaires généraux	220 000	220 000	220 000
Autres réserves	1 645 000	1 645 000	1 645 000
Résultats reportés	582 431	216 676	216 676
Effet des modifications comptables	-	-	200 370
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE LA PERIODE	171 778 441	166 636 458	166 841 433
Résultat de la période	396 001	3 104 161	4 932 880
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	172 174 442	169 740 619	171 774 313

Le résultat par action se présente comme suit :

	<i>(en DT)</i>		
	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Résultat par action	0,013	0,100	0,160

L'analyse des capitaux propres se présente comme suit :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Au 30 Juin 2017

(Exprimé en dinars)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

Au 30/06/2017

(Exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Fonds social	Réserves pour réinvesti.	Autres Réserves	Résultats reportés	modifications comptables	Résultat de la période	TOTAL
Solde au 31 /12/2016	150 000 000	-	1 599 923	649 464	12 310 000	1 865 000	216 676	200 370	4 932 880	171 774 313
Affectations du résultat 2016	-	-	267 496	-	4 500 000	-	365 755	- 200 370	- 4 932 880	-
Augmentation du capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'année 2016	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Intérêts sur fonds social	-	-	-	4 127	-	-	-	-	-	4 127
Résultat au 30/06/2017	-	-	-	-	-	-	-	-	396 001	396 001
Solde au 30/06/2017	150 000 000	-	1 867 419	653 591	16 810 000	1 865 000	582 431	-	396 001	172 174 442

NOTE 14: MARGES ET REVENUS ASSIMILES

Les revenus se sont élevés au 30/06/2017 à **9 867 426 DT** contre **12 617 000 DT** au 30 Juin 2016 accusant ainsi une diminution de l'ordre de **2 749 574DT**

L'analyse des revenus se présente ainsi :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	15 512	-	-
Revenus d'Ijara	9 588 662	11759662	22652771
Variation des produits réservés	(355 099)	(153 005)	(478 827)
Autres Produits IJARA	-	-	-
Revenu des dépôts auprès des établissements financiers	618 351	1010343	1792525
Total	9 867 426	12 617 000	23 966 469

NOTE 15 : COMMISSIONS

Le détail de cette Rubrique au 30/06/2017 est le suivant :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Effets, chèques et opérations diverses	1 205	-	-
Commerce extérieur et change	4 800	-	-
Frais de tenue de compte	10 569	-	-
Opérations monétiques	14 068	-	-
Frais de rejet	198 727	213 689	429 742
Frais de dossiers et de suivi	38 133	76 899	159 244
Frais de résiliation, produits sur rachat & cession	168 524	175 307	315 916
Total	436 026	465 895	904 902

NOTE 16 : CHARGES ENCOURUS ET ASSIMILEES

Le solde de cette rubrique a atteint **3 434 180 DT** au 30/06/2017 contre **4 637 819 DT** au 30/06/2016, soit une variation de **1 203 639DT**. Il représente principalement des charges encourues sur les ressources financières.

NOTE 17 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CREANCES, HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2017 à **939 379DT** contre **1 720 029** au 30 Juin 2016 et s'analyse comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	2 504 093	2 381 639	4 639 845
Dotations aux provisions collectives	-	-	434 293
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs	-	157 330	457 413
Reprises sur provisions pour dépréciation des créances clients	(1 564 714)	(818 940)	(1 460 465)
Reprise sur provision sur autres actifs	-	-	-
Pertes sur créances	-	-	-
TOTAL	939 379	1 720 029	4 071 086

NOTE 18 : FRAIS DE PERSONNEL

L'analyse des charges de personnel se présente comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Salaires et compléments de salaires	4 215 543	1 498 041	4 090 666
Dotations aux provisions pour congés à payer	235 782	23 619	236 365
C.N.S.S	890 492	250 132	813 815
Accident de travail	21 018	9 574	24 044
Assurance groupe	101 923	30 581	126 750
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	120 000	88 537	64 686
Sous total	5 584 758	1 900 537	5 356 326
Transfert de charges (*)	(1 810 701)	-	(1 441 781)
Total des charges de personnel	3 774 057	1 900 484	3 914 545

(*) : il s'agit des charges transférées en « charges à répartir » et « Système d'information encours ».

NOTE 19 : CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30/06/2017 à 1 149 095 DT contre 803 311 DT au 30/06/2016. Elles sont analysées comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Achat fournitures	151 269	75 099	173 594
Carburant	33 555	26 529	58 585
Impôts et taxes	178 146	98 454	206 966
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	102 539	185 564	329 997
Frais postaux et télécommunication	132 745	83 808	172 355
Entretien, réparation et maintenance	112 593	96 922	223 504
Déplacements, missions et réceptions	45 642	47 683	93 052
Dons et subventions	14 007	1 000	6 325
Location	133 041	56 270	100 597
Jetons de présence	13 125	38 125	93 125

Charges BVMT & STICODEVAM	49 692	39 986	52 562
Publicité publication et relations publiques	3 685	20 846	40 769
Primes d'assurance	7 104	16 692	37 087
Etude, recherche	20 301	-	59 755
Electricité et eau	13 571	16 333	37 767
Autres	184 425	-	-
Sous total	1 194 440	803 311	1 720 727
Transfert de charges (*)	(45 345)	-	(34 687)
TOTAL	1 149 095	1 900 484	1 686 040

(*) : il s'agit des charges transférées en « charges à répartir » et « Système d'information encours »

NOTE 20 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS PROPRES ET AUX RESORPTIONS DES CHARGES A REPARTIR

Les dotations aux amortissements et résorptions ont enregistré une augmentation de 1 085 225 par rapport au 30 Juin 2016. Elles se détaillent au 30/06/2017 comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Dotations aux amortissements des immobilisations	432 770	115 450	287 687
Dotations aux résorptions des charges à répartir	779 128	11 223	159 975
Total	1 211 898	126 673	447 662

NOTE 21 : SOLDE EN GAIN/PERTE PROVENANT DES ELEMENTS ORDINAIRES

La rubrique « solde en gain/perte provenant des éléments ordinaires » s'élève au 30 juin 2017 à 652 063 DT Présentant l'apurement des plus-values réalisées sur des opérations de cession et/ou de remplacement des biens donnés en IARA.

NOTE 22 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé sur la base d'un taux de l'impôt sur les bénéfices de 35%.

L'impôt sur les bénéfices au 30/06/2017 comparé à 30/06/2016 se présente comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Impôt sur les bénéfices	3 232	594 548	778 140
Impôt sur les bénéfices de la période	3 232	594 548	778 140

NOTE 23 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

La rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » au niveau de l'état de flux de trésorerie se

présente compose comme suit :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	7 945 694	303	103 663
Banques	32 249 553	37 822 957	30 790 887
Banque centrale et CCP Passif	-	-	-
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	-	(115 703)	(13 954)
Portefeuille commercial	-	89 715	-
Total	40 195 247	37 797 272	30 880 596

NOTE 24 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie provenant de l'exploitation totalisent au 30 Juin 2017 40 394 845 DT contre 4 328 335DT au 30 Juin 2016.

Le détail des flux d'exploitation est le suivant :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	81 312 383	75 547 982	149 350 016
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	22 505 594	-	-
Charges d'exploitation bancaire décaissées (Charge sur Crédits et Commissions)	(6 061 817)	(4 804 997)	(9 084 226)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	5 000 000	(5 000 000)	(5000000)
Titres de placement	(45 210)	-	(33 529)
Sommes versées au personnel, aux Fournisseurs et créiteurs divers	(55 230 755)	(61 425 242)	(108 984 843)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(7 085 350)	10 592	102 142
Impôts sur les bénéfices payés	-	-	-
TOTAL DES FLUX D'EXPLOITATION	40 394 845	4 328 335	26 349 560

NOTE 25 : FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT

Au 30 Juin 2017, les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement totalisent -39 708 296 DT contre -8 517 274DT au 30 Juin 2016 présentant le détail suivant :

	30/06/2017	30/06/2016	31/12/2016
Profits et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	7 005	-	19 706
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement	(5 960 000)	(4 500 000)	(4 500 000)
Acquisitions \ cessions sur immobilisations	(33 755 301)	(4 017 274)	(15 312 630)
TOTAL DES FLUX D'INVESTISSEMENT	(39 708 296)	(8 517 274)	(19 792 924)

NOTE 26 : FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT

Au 30 Juin 2017, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement présentent un total de 8 628 103 DT contre -47 538 996 DT au 30 Juin 2016.

	<u>30/06/2017</u>	<u>30/06/2016</u>	<u>31/12/2016</u>
Emission d'actions	-	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts	35 700 000	-	-
Augmentation \ diminution ressources spéciales	(27 071 897)	(47 538 996)	(65 124 049)
Dividendes versés	-	-	-
TOTAL	<u>8 628 103</u>	<u>(47 538 996)</u>	<u>(65 124 049)</u>

NOTE 27 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Les états financiers arrêtés au **30 Juin 2017** tiennent compte des événements survenus postérieurement à cette date et jusqu'au 19 Septembre 2017 date d'arrêt des comptes par le conseil d'administration de la société ; et ce en ce qui concerne notamment l'amélioration ou la détérioration de la situation des clients.

**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS SEMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2017**

Dans le cadre du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par l'Assemblée Générale Ordinaire de la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** ; et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel qu'ajouté par l'article 18 de la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité financière, nous avons procédé à un examen limité des états financiers semestriels arrêtés au **30 juin 2017** qui font apparaître un total de bilan de **328 575 942DT**, un bénéfice net de **396 001 DT** et une augmentation de la trésorerie de **9 314 652 DT**.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que celui-ci soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers semestriels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification, dont notamment l'examen de la classification des engagements, l'évaluation des risques, des agios réservés et des provisions devant être constituées au titres des créances classées ou au titres d'autres actifs de la société au **30 juin 2017**, et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Opinion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers semestriels de la société **WIFAK INTERNATIONAL BANK** arrêtés au **30 juin 2017** conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 20 Septembre 2017

Les commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

TCA

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Béchir NEDRI